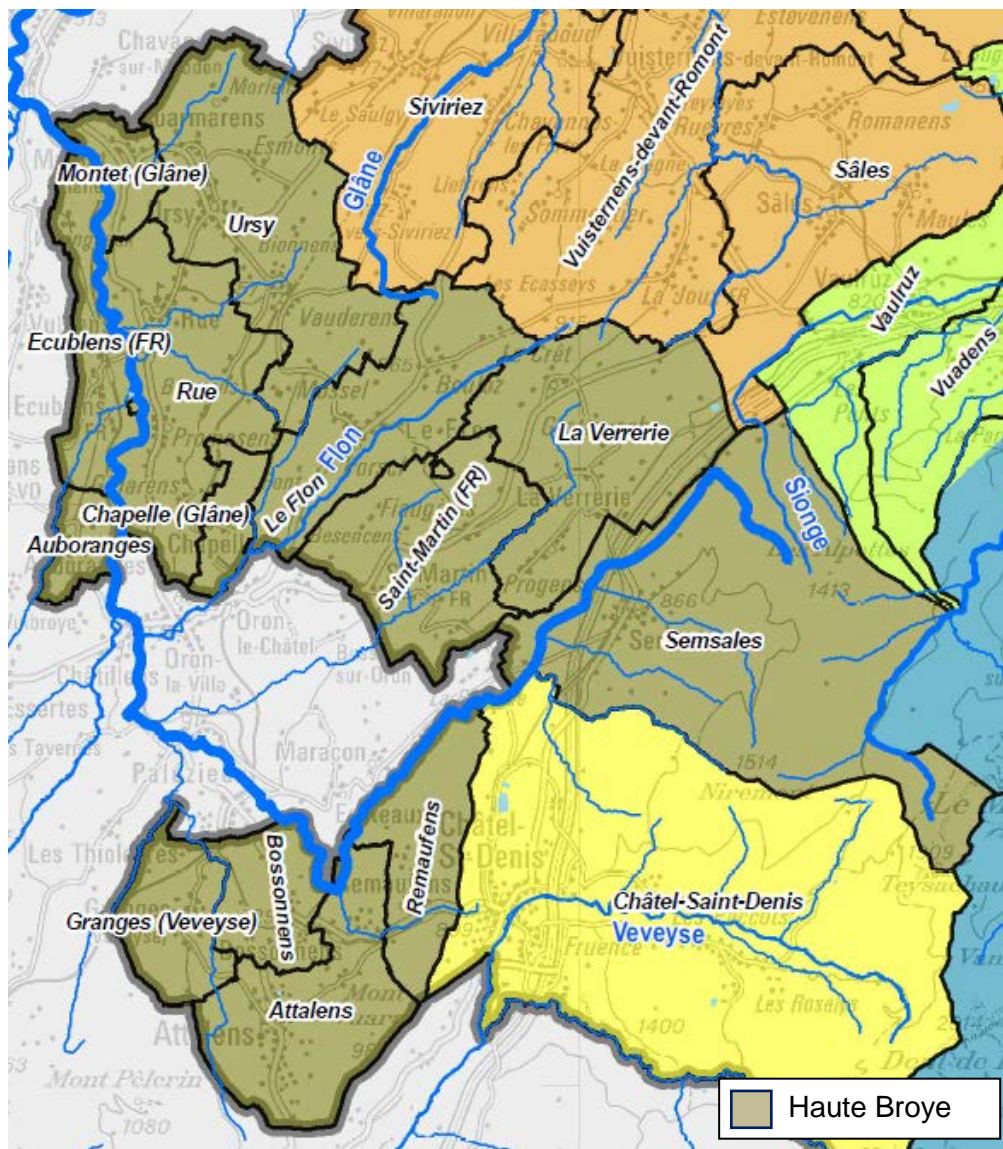




Mise en œuvre de la LCEaux

Proposition de bassins versants Bassin versant HAUTE BROYE



Nombre de communes	14
Nombre d'habitants	14 900
Surface du BV	117 km ²
Langue	français

Introduction

Conformément à la loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux), la gestion des eaux devra se faire à l'avenir par bassin versant (BV). Par gestion des eaux, on entend toutes les mesures liées à la protection des eaux superficielles et souterraines, à l'utilisation des eaux ainsi qu'à l'aménagement des cours d'eau et des lacs. La gestion des eaux potables n'est actuellement pas intégrée à la présente démarche.

A l'intérieur des bassins versants, les communes seront appelées à collaborer, afin de gérer leurs eaux. Elles devront ensemble établir un plan directeur de bassin versant. Ce dernier, basé sur l'analyse de la situation initiale, fixera les objectifs et les principes généraux de la gestion des eaux pour une période de dix ans. Il permettra de coordonner les mesures à prendre entre les communes ou autres organisations administratives locales.

A l'intérieur des bassins versants, les communes devront se regrouper et s'organiser pour au minimum élaborer et financer le plan directeur de bassin versant. Toutefois la collaboration pourrait être plus étendue si les communes le désirent.



Description du découpage

Les critères qui ont prédominé pour la délimitation de ce bassin versant sont l'épuration des eaux et l'intégrité des communes. Ce BV correspond aux BV fribourgeois des STEP intercantionales d'Ecublens (FR) et Lucens (VD).


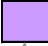

Du point de vue de l'hydrographie, ce BV se recoupe majoritairement avec la partie supérieure du BV hydrographique de la Broye.

Tableau de synthèse :



Bassins versants hydrographiques	communes du BV													
	Attalens	Auboranges	Bossonnens	Chapelle (Glâne)	Ecublens (FR)	Granges (Veveyse)	La Verrierie	Remaufens	Rue	Saint-Martin (FR)	Semsaies	Montet (Glâne)	Ursy	Le Flon
Broye														
Glâne														
Neirigue														
Haute Sarine														
Sionge														
Veveyse														

 communes touchant aux bassins versants hydrographiques principaux du BV Haute Broye
 communes touchant aux bassins versants hydrographiques principaux d'autres BV de gestion des eaux

Stations d'épuration (STEP)	communes du BV													
	Attalens	Auboranges	Bossonnens	Chapelle (Glâne)	Ecublens (FR)	Granges (Veveyse)	La Verrierie	Remaufens	Rue	Saint-Martin (FR)	Semsaies	Montet (Glâne)	Ursy	Le Flon
Ecublens *														
Lucens *														

 communes raccordées à des STEP se situant dans le BV Haute Broye (état 2012)
 communes raccordées à des STEP se situant dans un autre BV de gestion des eaux (état 2012)
 idée de raccordement futur
 * STEP actives si toutes les idées de raccordements étaient mises en oeuvre

Entreprises d'endiguement	communes du BV													
	Attalens	Auboranges	Bossonnens	Chapelle (Glâne)	Ecublens (FR)	Granges (Veveyse)	La Verrierie	Remaufens	Rue	Saint-Martin (FR)	Semsaies	Montet (Glâne)	Ursy	Le Flon
Sionge														
Trême														

 communes participant à des entreprises d'endiguement agissant principalement dans le BV Haute Broye
 communes participant à des entreprises d'endiguement agissant principalement dans d'autres BV

Discussion

Le BV HAUTE-BROYE coïncide avec la partie fribourgeoise du périmètre de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Haute-Broye V.O.G. (Veveyse – Oron – Glâne). La gestion globale des eaux du BV HAUTE-BROYE se basera sur des études déjà réalisées par cette association, notamment le plan régional d'évacuation des eaux.

Les coordinations qui pourraient être envisagées sont les suivantes:

- > La Trême, un des principaux affluents de la Sarine, forme la frontière entre les BV SARINE-JOGNE et HAUTE BROYE et plusieurs de ses affluents amont prennent leur source dans le BV HAUTE BROYE. Pour des projets qui touchent à ces cours d'eau, une coordination avec le BV SARINE-JOGNE devrait être envisagée.
- > Plusieurs communes de ce BV font actuellement partie de l'entreprise d'endiguement de la Sionge et/ou de la Trême, qui concerne aussi les BV LAC DE LA GRUYÈRE, SARINE-JOGNE, GLÂNE-NEIRIGUE et VEVEYSE. Pour des projets touchant à ces deux cours d'eau, une collaboration entre les BV concernés pourrait s'avérer utile.
- > La commune vaudoise d'Oron est raccordée à la STEP d'Ecublens (FR). De plus, selon l'idée de régionalisation des STEP, les STEP vaudoises des Cullayes, de Servion et d'Ecoteaux pourraient être raccordées à la STEP fribourgeoise d'Ecublens. Une coordination avec les communes vaudoises concernées est nécessaire pour toutes les questions liées à l'épuration des eaux.
- > Une coordination similaire est à prévoir aussi pour les questions liées à la STEP de Lucens, à laquelle est raccordée la commune de Montet et une partie de celle d'Ursy.

Renseignements

—
Service de l'environnement SEn
Section protection des eaux

Rte de la Fonderie 2, 1701 Fribourg

T +26 305 37 60, F +26 305 10 02

Service des ponts et chaussées SPC
Section lacs et cours d'eau

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +26 305 37 37, F +26 305 37 38

Août 2013